AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**222C1372**
FR0014003PZ3-FS0403

7 juin 2022

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**ACCOR ACQUISITION COMPANY**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 juin 2022, la société JP Morgan Chase & Co. (c/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 2 juin 2022, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY[1] et détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 5 383 180 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 14,40% du capital et des droits de vote de cette société[2], réparties comme suit :

| | **Actions et droits de vote** | **% capital et droits de vote** |
|---|---|---|
| J.P. Morgan Securities LLC | 2 858 106 | 7,64 |
| J.P. Morgan Securities plc | 2 525 074 | 6,75 |
| **Total J.P. Morgan Chase & Co.** | **5 383 180** | **14,40** |

Ce franchissement de seuils résulte d'une diminution du nombre d'actions ACCOR ACQUISITION COMPANY détenues dans le cadre d'un contrat avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société JP Morgan Chase & Co. d'utiliser lesdites actions à tout moment.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce :

- la société J.P. Morgan Securities LLC a précisé détenir 2 858 106 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion de contrats avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société JP Morgan Securities LLC d'utiliser lesdites actions à tout moment ; et

- la société J.P. Morgan Securities plc a précisé détenir 765 503 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion de contrats avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société JP Morgan Securities plc d'utiliser lesdites actions à tout moment.

_____

[1] Société introduite sur Euronext Paris depuis le 1er juin 2021. Cf. notamment prospectus visé par l'AMF sous le n° 21-180 le 26 mai 2021 et communiqué de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY du 28 mai 2021.
[2] Sur la base d'un capital composé de 37 388 153 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.